

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	10
Représentés	00
Votants	10
Exprimés	10
Pour	10
Contre	00

DELIBERATION N° DE_121121_10
DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du 12 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze novembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'Alain BUJADOUX.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Michèle TIXIER-GALLAND, Mme Justine BOSSERT, M. Alexandre BOURDERY, Mme Evelyne GIPOULON,

Pouvoirs :

Excusé(e)s : M. Frédéric DUPLEIX

Absents :

Date de convocation : 04/11/2021

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Rétablissement du chemin de CHANET dans la parcelle AB 149

Vu les articles L 161-1 et suivants du Code Rural et de la pêche maritime

Suite à l'inventaire des chemins effectué sur les sections cadastrales AB, AC, AD, AE, AH et AI, il est apparu que, pour certains chemins, les limites avec les parcelles contiguës ont été supprimées ou ils sont barrés par des barrières.

Le Chemin reliant la RD 10 (nord de la commune) au village de « Chanet » sur la commune de Champagnat est barré et son emprise a été effacée (les haies et clôtures latérales ont été supprimés) sur la parcelle AB 149. Il va être demandé aux personnes concernées par ces faits de rétablir le chemin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DEMANDE le rétablissement, dans la parcelle AB 149, du chemin reliant la RD 10 au village de « Chanet »
- MANDATE le Maire pour adresser au propriétaire et au locataire la demande de rétablissement du chemin dans la parcelle AB 149